

Pôle : Pôle des solidarités humaines

Direction : Direction de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille

Référence du poste : 223

66 DESCRIPTION DU POSTE



IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre d'emploi de référence

> Catégorie C de la filière technique ou médico-sociale

Cadre d'emploi d'accès

> Identique au cadre d'emploi de référence

Positionnement hiérarchique

> Sous l'autorité hiérarchique directe d'un chef de service éducatif

Résidence administrative/Territoire

> Résidence administrative : Onêt-le-Château



MISSIONS

Les tâches d'entretien

- > Vérification de la température des réfrigérateurs
- > Ménage du rez-de-chaussée : salle du personnel, salles d'accueil, hall d'entrée, couloirs et sanitaires (sans utiliser l'aspirateur)
- > Mettre en route ou arrêter certains appareils
- > Réception de commande (pain, ...)

L'accueil

- > Demandes d'accueil de nuit : le veilleur réceptionne les premiers éléments (provenance, identité, âge, motif de l'accueil), il contacte le cadre d'astreinte qui prend la décision. Après accord, le veilleur prend en charge l'accueil
- > Accueil téléphonique (les appels téléphoniques pour les personnes hébergées ne sont pas transmis pendant les heures de service du veilleur sauf caractère exceptionnel établi par le chef de service ou le cadre de permanence) ; Les communications téléphoniques sont systématiquement notées sur le cahier de veille + remplir une fiche d'appel

L'accompagnement de la prise en charge éducative en lien avec les équipes de jour

- > Participation et organisation d'activités avec les personnes accueillies lorsque le contexte le permet
- > Gestion de l'hospitalisation d'un jeune en lien avec le cadre d'astreinte (cf protocole)
- > Gestion des appels téléphoniques de nuit, retranscription des appels dans le cahier de veille et la fiche d'appel et

appel de la personne d'astreinte si nécessaire (demande d'admission, problème spécifique...)

- > Renseignement des cahiers de bord
- > Participation aux réunions d'équipe selon les besoins
- > Transport éventuel de personnes accueillies
- > Accompagnement au lever et préparation du petit déjeuner (lorsque le jeune se lève avant 7 heures)
- > Accompagnement au coucher
- > Liaison avec les équipes de jour pour connaître le climat et les consignes spécifiques éventuelles et présentation à la personne accueillie

La sécurité et la tranquillité des personnes accueillies et des locaux

- > Sécurité des locaux : Rondes extérieures et intérieures régulières et aléatoires ; Vérification et fermeture des véhicules, des garages et bâtiments annexes, rangement éventuel des vélos ou jouets qui seraient dehors ; Gestion des risques incendie (vérification de toutes les pièces sauf les chambres ou studios occupés, sauf consignes particulières ou si bruit suspect ou suspicion de danger) ; Vérification de l'accessibilité des voies de circulation sur le site et en périphérie des bâtiments ; Participation aux exercices d'évacuation, utilisation de la centrale d'alarme ; Gestion de l'alarme et de l'évacuation selon le plan établi, vérification du fonctionnement et de la disponibilité des équipements ; Vigilance et gestion des risques d'intrusion dans les locaux de personnes étrangères
- > Devoir de vigilance et de surveillance des usagers : Veille sur le sommeil des résidents (calmer les enfants agités, changer les draps souillés si nécessaire) ; Veille sur l'état de santé et le comportement des personnes accueillies ; Gestion de la fugue (cf protocole) en lien avec le cadre d'astreinte ; Note tout fait concernant les usagers et les bâtiments dans les cahiers de liaison et l'agenda respectifs



COMPÉTENCES ET APTITUDES

Compétences métier

- > Connaître les règles des services
- > Connaître les règles des services
- > Connaître les différents protocoles d'accueil d'urgence, de fugue, d'hospitalisation d'urgence, de distribution des médicaments

Aptitudes requises

- > Capacités de communication et sens de la médiation
- > Discrétion professionnelle
- > Capacité d'adaptation
- > Capacités de communication et sens de la médiation
- > Savoir évaluer et traiter les situations d'urgence

Formation et expérience

- > Permis B
- > Expérience et/ou formation en lien avec les missions



CONDITIONS D'EXERCICE

Contexte du poste/contraintes

- > Téléphone mobile en permanence afin d'assurer la permanence téléphonique
- > Rondes extérieures et intérieures
- > Travail de nuit